

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE (1)

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COM COM PAYS APT LUBERON -
PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 20004062400054

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'APT

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : Budget annexe (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	27
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	44
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	49
A5 - Etalement des provisions	50
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	54
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	55
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	56
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	57
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	58
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	59
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	60
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	62
A10.3 - Opérations liées aux cessions	63
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	64
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	65
A11 - Etat des travaux en régie	66
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	68

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	69
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	70
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	71
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	72
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	73
B1.6 - Etat des engagements reçus	74
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	75
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	76

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	77
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	78
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	79
C1.2 - Actions de formation des élus	82
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	83
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	84
C3.2 - Liste des établissements publics créés	85
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	87
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	88
C3.6 - Identification des flux croisés	91
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	92
D2 - Arrêté et signatures	93

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE Budget annexe	CA 2015
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 223 317,31	G	2 999 569,92
	Section d'investissement	B	842 715,87	H	1 644 074,06

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	249 509,52 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	680 087,84 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	4 066 033,18	= G+H+I+J	5 573 241,34
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	992 793,46	L	498 672,55
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	992 793,46	= K+L	498 672,55

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 223 317,31	= G+I+K	3 249 079,44
	Section d'investissement	= B+D+F	1 835 509,33	= H+J+L	2 822 834,45
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 058 826,64	= G+H+I+J+K+L	6 071 913,89

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	992 793,46	L	498 672,55
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		498 672,55
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	594,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 564,90	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	962 634,56	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	439 703,00	358 595,62	21 928,10	0,00	59 179,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 646 616,00	2 617 111,34	0,00	0,00	29 504,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 086 319,00	2 975 706,96	21 928,10	0,00	88 683,94
66	Charges financières	60 019,00	32 321,44	27 601,43	0,00	96,13
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 146 338,00	3 008 028,40	49 529,53	0,00	88 780,07
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	165 850,00	165 759,38			90,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		165 850,00	165 759,38			90,62
TOTAL		3 312 188,00	3 173 787,78	49 529,53	0,00	88 870,69
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	81 662,00	126 085,00	0,00	0,00	-44 423,00
70	Produits services, domaine et ventes div	325 900,00	280 409,62	55 763,00	0,00	-10 272,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 596 206,00	2 263 739,49	211 180,00	0,00	121 286,51
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 003 768,00	2 670 234,11	266 943,00	0,00	66 590,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	330,00	3 820,56	0,00	0,00	-3 490,56
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 004 098,00	2 674 054,67	266 943,00	0,00	63 100,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	58 580,00	58 572,25			7,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		58 580,00	58 572,25			7,75
TOTAL		3 062 678,00	2 732 626,92	266 943,00	0,00	63 108,08
Pour information		(3) 249 509,52				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 400,00	0,00	594,00	13 806,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	330 127,00	148 561,24	29 564,90	152 000,86
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 510 385,00	527 309,53	962 634,56	1 020 440,91
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 854 912,00	675 870,77	992 793,46	1 186 247,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 282,00	108 272,85	0,00	9,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	108 282,00	108 272,85	0,00	9,15
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 963 194,00	784 143,62	992 793,46	1 186 256,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	58 580,00	58 572,25		7,75
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	58 580,00	58 572,25		7,75
	TOTAL	3 021 774,00	842 715,87	992 793,46	1 186 264,67
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	707 470,23	164 793,68	498 672,55	44 004,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	860 576,77	700 000,00	0,00	160 576,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 568 047,00	864 793,68	498 672,55	204 580,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	157 789,00	163 521,00	0,00	-5 732,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	607 789,00	613 521,00	0,00	-5 732,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 175 836,00	1 478 314,68	498 672,55	198 848,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	165 850,00	165 759,38		90,62

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		165 850,00	165 759,38		90,62
TOTAL		2 341 686,00	1 644 074,06	498 672,55	198 939,39
Pour information		(2) 680 087,84			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	380 523,72		380 523,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 617 111,34		2 617 111,34
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	59 922,87	0,00	59 922,87
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	165 759,38	165 759,38
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 057 557,93	165 759,38	3 223 317,31
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	58 572,25	58 572,25
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	108 272,85	0,00	108 272,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Différences sur réalisation d'immo. (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	148 561,24	0,00	148 561,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	527 309,53	0,00	527 309,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		784 143,62	58 572,25	842 715,87
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	126 085,00		126 085,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	336 172,62		336 172,62
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 474 919,49		2 474 919,49
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 820,56	58 572,25	62 392,81
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 940 997,67	58 572,25	2 999 569,92
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				249 509,52

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	163 521,00	0,00	163 521,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	450 000,00		450 000,00
13	Subventions d'investissement	164 793,68	0,00	164 793,68
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo.		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		165 759,38	165 759,38
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 478 314,68	165 759,38	1 644 074,06
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				680 087,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	439 703,00	358 595,62	21 928,10	0,00	59 179,28
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	27 650,00	31 716,56	0,00	0,00	-4 066,56
60611	Eau et assainissement	4 860,00	5 529,00	0,00	0,00	-669,00
60612	Energie - Electricité	22 200,00	21 697,22	2 000,00	0,00	-1 497,22
60621	Combustibles	0,00	6 849,02	3 000,00	0,00	-9 849,02
60622	Carburants	1 250,00	963,27	0,00	0,00	286,73
60623	Alimentation	57 800,00	48 917,09	809,22	0,00	8 073,69
60631	Fournitures d'entretien	19 200,00	16 313,60	360,45	0,00	2 525,95
60632	Fournitures de petit équipement	41 920,00	24 305,27	1 234,19	0,00	16 380,54
6064	Fournitures administratives	11 900,00	8 243,41	570,24	0,00	3 086,35
6068	Autres matières et fournitures	28 400,00	20 890,13	3 092,78	0,00	4 417,09
611	Contrats de prestations de services	25 100,00	28 931,84	1 332,67	0,00	-5 164,51
6132	Locations immobilières	5 200,00	6 658,90	0,00	0,00	-1 458,90
6135	Locations mobilières	5 033,00	882,48	0,00	0,00	4 150,52
614	Charges locatives et de copropriété	50,00	48,60	0,00	0,00	1,40
61521	Entretien terrains	0,00	698,88	0,00	0,00	-698,88
61522	Entretien bâtiments	16 120,00	11 512,42	0,00	0,00	4 607,58
61551	Entretien matériel roulant	0,00	559,54	48,02	0,00	-607,56
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 550,00	784,20	412,80	0,00	2 353,00
6156	Maintenance	12 100,00	5 745,18	2 470,21	0,00	3 884,61
616	Primes d'assurances	4 335,00	4 306,10	0,00	0,00	28,90
6182	Documentation générale et technique	6 400,00	1 706,58	0,00	0,00	4 693,42
6184	Versements à des organismes de formation	26 800,00	12 572,30	964,20	0,00	13 263,50
6188	Autres frais divers	40 800,00	36 966,45	0,00	0,00	3 833,55
6226	Honoraires	22 870,00	15 093,20	1 123,00	0,00	6 653,80
6231	Annonces et insertions	0,00	5 580,00	0,00	0,00	-5 580,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 800,00	10 602,77	770,32	0,00	1 426,91
6236	Catalogues et imprimés	800,00	1 321,20	0,00	0,00	-521,20
6251	Voyages et déplacements	10 800,00	9 107,99	0,00	0,00	1 692,01
6261	Frais d'affranchissement	3 350,00	2 514,31	0,00	0,00	835,69
6262	Frais de télécommunications	11 915,00	12 041,21	640,00	0,00	-766,21
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 400,00	0,00	0,00	-1 400,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	6 000,00	0,00	3 100,00	0,00	2 900,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	4 136,90	0,00	0,00	-4 136,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 646 616,00	2 617 111,34	0,00	0,00	29 504,66
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	6 027,45	0,00	0,00	-6 027,45
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 810,16	0,00	0,00	-3 810,16
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 707,00	7 636,64	0,00	0,00	70,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 140,00	25 990,55	0,00	0,00	-1 850,55
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	13 449,00	13 449,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 140 468,00	1 227 556,41	0,00	0,00	-87 088,41
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	28 439,00	29 408,44	0,00	0,00	-969,44
64118	Autres indemnités titulaires	176 453,00	91 896,08	0,00	0,00	84 556,92
64131	Rémunérations non tit.	389 051,00	357 806,90	0,00	0,00	31 244,10
64162	Emplois d'avenir	70 568,00	72 030,08	0,00	0,00	-1 462,08
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	4 478,46	0,00	0,00	-4 478,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	330 643,00	311 236,17	0,00	0,00	19 406,83
6453	Cotisations aux caisses de retraites	330 164,00	351 819,10	0,00	0,00	-21 655,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 512,00	25 792,02	0,00	0,00	4 719,98
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 902,00	49 276,44	0,00	0,00	2 625,56
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 416,00	7 948,50	0,00	0,00	2 467,50
6478	Autres charges sociales diverses	23 360,00	22 279,84	0,00	0,00	1 080,16
6488	Autres charges	19 344,00	22 118,10	0,00	0,00	-2 774,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 086 319,00	2 975 706,96	21 928,10	0,00	88 683,94
66	Charges financières (b)	60 019,00	32 321,44	27 601,43	0,00	96,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	59 019,00	59 014,44	0,00	0,00	4,56
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	-26 693,00	27 601,43	0,00	91,57
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 146 338,00	3 008 028,40	49 529,53	0,00	88 780,07
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</i>	<i>165 850,00</i>	<i>165 759,38</i>			<i>90,62</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>165 850,00</i>	<i>165 759,38</i>			<i>90,62</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		165 850,00	165 759,38			90,62
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		165 850,00	165 759,38			90,62
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 312 188,00	3 173 787,78	49 529,53	0,00	88 870,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	27 601,43
Montant des ICNE de l'exercice N-1	26 693,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	908,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	81 662,00	126 085,00	0,00	0,00	-44 423,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	81 662,00	126 085,00	0,00	0,00	-44 423,00
70	Produits services, domaine et ventes div	325 900,00	280 409,62	55 763,00	0,00	-10 272,62
7066	Redevances services à caractère social	325 900,00	280 409,62	55 763,00	0,00	-10 272,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 596 206,00	2 263 739,49	211 180,00	0,00	121 286,51
74751	Participat° GFP de rattachement	1 408 156,00	1 331 755,00	0,00	0,00	76 401,00
7478	Participat° Autres organismes	1 188 050,00	931 984,49	211 180,00	0,00	44 885,51
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 003 768,00	2 670 234,11	266 943,00	0,00	66 590,89
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	330,00	3 820,56	0,00	0,00	-3 490,56
7788	Produits exceptionnels divers	330,00	3 820,56	0,00	0,00	-3 490,56
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 004 098,00	2 674 054,67	266 943,00	0,00	63 100,33
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>58 580,00</i>	<i>58 572,25</i>			<i>7,75</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>58 580,00</i>	<i>58 572,25</i>			<i>7,75</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 580,00	58 572,25			7,75
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 062 678,00	2 732 626,92	266 943,00	0,00	63 108,08
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		249 509,52				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 400,00	0,00	594,00	13 806,00
2051	Concessions, droits similaires	14 400,00	0,00	594,00	13 806,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	330 127,00	148 561,24	29 564,90	152 000,86
2111	Terrains nus	1,00	0,00	0,00	1,00
2135	Installations générales, agencements	251 162,41	67 970,25	23 807,69	159 384,47
2183	Matériel de bureau et informatique	5 556,78	9 047,39	217,20	-3 707,81
2184	Mobilier	41 868,92	44 872,18	5 080,41	-8 083,67
2188	Autres immobilisations corporelles	31 537,89	26 671,42	459,60	4 406,87
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 510 385,00	527 309,53	962 634,56	1 020 440,91
2313	Constructions	2 510 385,00	527 309,53	962 634,56	1 020 440,91
Total des dépenses d'équipement		2 854 912,00	675 870,77	992 793,46	1 186 247,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 282,00	108 272,85	0,00	9,15
1641	Emprunts en euros	108 282,00	106 094,50	0,00	2 187,50
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	2 178,35	0,00	-2 178,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		108 282,00	108 272,85	0,00	9,15
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 963 194,00	784 143,62	992 793,46	1 186 256,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	58 580,00	58 572,25		7,75
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	58 580,00	58 572,25		7,75
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	3 719,00	3 718,80		0,20
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 228,00	3 227,33		0,67
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	1 383,00	1 383,00		0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	8 800,00	9 411,20		-611,20
13918	Autres subventions d'équipement	38 575,00	37 956,92		618,08
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	2 875,00	2 875,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		58 580,00	58 572,25		7,75
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 021 774,00	842 715,87	992 793,46	1 186 264,67
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	707 470,23	164 793,68	498 672,55	44 004,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	80 500,00	0,00	80 500,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	34 052,00	0,00	34 052,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	592 918,23	164 793,68	384 120,55	44 004,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	860 576,77	700 000,00	0,00	160 576,77
1641	Emprunts en euros	860 576,77	700 000,00	0,00	160 576,77
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 568 047,00	864 793,68	498 672,55	204 580,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	607 789,00	613 521,00	0,00	-5 732,00
10222	FCTVA	157 789,00	163 521,00	0,00	-5 732,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		607 789,00	613 521,00	0,00	-5 732,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 175 836,00	1 478 314,68	498 672,55	198 848,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	165 850,00	165 759,38		90,62
28051	Concessions et droits similaires	1 672,05	1 667,96		4,09
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	111,16	110,63		0,53
281318	Autres bâtiments publics	63 682,99	63 682,99		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 548,71	11 587,06		-1 038,35
281571	Matériel roulant	1 500,33	1 500,00		0,33
281735	Installations générales (m. à dispo)	41 563,84	41 563,09		0,75
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	320,52	320,52		0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	2 654,05	2 654,05		0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	2 920,20	2 920,20		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 386,24	1 386,24		0,00
28182	Matériel de transport	1 189,75	1 189,75		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 658,63	6 506,81		151,82
28184	Mobilier	9 841,77	9 841,75		0,02
28188	Autres immo. corporelles	21 799,76	20 828,33		971,43
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		165 850,00	165 759,38		90,62
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		165 850,00	165 759,38		90,62
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 341 686,00	1 644 074,06	498 672,55	198 939,39
Pour information		680 087,84			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000030 (1)
LIBELLE : CRECHE GARGAS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		264 658,15	A 202 114,62	0,00	62 543,53	B 1 128 493,01
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 135,35	47 425,29	0,00	19 710,06	62 795,96
2135	Installations générales, agencements	10 328,54	10 025,18	0,00	303,36	25 395,85
2184	Mobilier	34 668,92	22 387,67	0,00	12 281,25	22 387,67
2188	Autres immobilisations corporelles	22 137,89	15 012,44	0,00	7 125,45	15 012,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	197 522,80	154 689,33	0,00	42 833,47	1 065 697,05
2313	Constructions	197 522,80	154 689,33	0,00	42 833,47	1 065 697,05

RECVTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	67 248,23	C 67 248,23	0,00	0,00	D 262 600,00	
13	Subventions d'investissement	67 248,23	67 248,23	0,00	0,00	262 600,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	67 248,23	67 248,23	0,00	0,00	262 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-134 866,39	D - B	-865 893,01

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000040 (1)
LIBELLE : CRECHE CASENEUVE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		41 372,00	C	7 317,00	3,00	D	102 237,00
13	Subventions d'investissement	41 372,00	7 317,00	34 052,00	3,00		102 237,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	34 052,00	0,00	34 052,00	0,00		55 320,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	7 320,00	7 317,00	0,00	3,00		46 917,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	7 317,00	D - B	102 237,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000080 (1)
LIBELLE : REHABILITATION MAISON PETITE ENFANCE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 205,46	A	1 205,46	0,00	0,00	B	34 947,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	1 205,46		1 205,46	0,00			34 947,05
2135	Installations générales, agencements	1 205,46		1 205,46	0,00			34 947,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		19 950,00	C	19 949,00	0,00	1,00	D	26 071,15
13	Subventions d'investissement	19 950,00		19 949,00	0,00	1,00		26 071,15
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	19 950,00		19 949,00	0,00	1,00		26 071,15
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	18 743,54	D - B	-8 875,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000090 (1)
LIBELLE : CRECHE APT

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 539 950,20	A 326 612,56	913 659,87	299 677,77	B 326 612,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 539 950,20	326 612,56	913 659,87	299 677,77	326 612,56
2313	Constructions	1 539 950,20	326 612,56	913 659,87	299 677,77	326 612,56

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		354 000,00	C 68 330,51	285 669,49	0,00	D 68 330,51
13	Subventions d'investissement	354 000,00	68 330,51	285 669,49	0,00	68 330,51
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	354 000,00	68 330,51	285 669,49	0,00	68 330,51
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-258 282,05	D - B	-258 282,05

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000100 (1)
LIBELLE : CRECHE ST-SATURNIN

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		772 913,00	A 46 007,64	40 851,89	686 053,47	B 48 035,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00
2111	Terrains nus	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	772 912,00	46 007,64	40 851,89	686 052,47	48 035,64
2313	Constructions	772 912,00	46 007,64	40 851,89	686 052,47	48 035,64

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		224 900,00	C 1 948,94	178 951,06	44 000,00	D 1 948,94
13	Subventions d'investissement	224 900,00	1 948,94	178 951,06	44 000,00	1 948,94
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	80 500,00	0,00	80 500,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	144 400,00	1 948,94	98 451,06	44 000,00	1 948,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-44 058,70	D - B	-46 086,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000110 (1)
LIBELLE : GESTION DU PATRIMOINE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		5 908,41	A	7 006,41	1 083,60	-2 181,60	B	8 902,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 908,41		7 006,41	1 083,60	-2 181,60		8 902,41
2135	Installations générales, agencements	5 908,41		5 908,41	0,00	0,00		7 804,41
2184	Mobilier	0,00		1 098,00	1 083,60	-2 181,60		1 098,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-7 006,41	D - B	-8 902,41

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000120 (1)
LIBELLE : CRECHE CERESTE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		75 720,00	A	8 063,00	4 356,00	63 301,00	B	21 409,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	75 720,00		8 063,00	4 356,00	63 301,00		21 409,20
2135	Installations générales, agencements	75 720,00		8 063,00	4 356,00	63 301,00		21 409,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 063,00	D - B	-21 409,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 000000130 (1)
LIBELLE : LE LIEVRE ET LA TORTUE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		72 000,00	A 41 627,17	11 469,67	18 903,16	B 41 627,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 000,00	41 627,17	3 346,87	27 025,96	41 627,17
2135	Installations générales, agencements	72 000,00	12 741,86	3 346,87	55 911,27	12 741,86
2184	Mobilier	0,00	20 909,27	0,00	-20 909,27	20 909,27
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 976,04	0,00	-7 976,04	7 976,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	8 122,80	-8 122,80	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	8 122,80	-8 122,80	0,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-41 627,17	D - B	-41 627,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	784 144	0	0	0	784 144
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	675 871	0	0	0	675 871
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											58 572
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	842 716	0	0	0	842 716						
Total recettes	0	2 324 162	0	0	0	2 324 162						
Solde d'investissement	0	1 481 446	0	0	0	1 481 446						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	992 793	0	0	0	992 793						
Total RAR recettes	0	498 673	0	0	0	498 673						
SOLDE RAR investissement	0	-494 121	0	0	0	-494 121						

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	3 223 317	0	0	0	3 223 317						
Total recettes	0	3 249 079	0	0	0	3 249 079						
Solde de fonctionnement	0	25 762	0	0	0	25 762						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0							
Total RAR recettes	0	0	0	0	0							
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0							

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	1 835 509	0	0	0	1 835 509
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	1 776 937	0	0	0	1 776 937
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	108 273	0	0	0	108 273
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	106 095	0	0	0	106 095
1678	Autres emprunts et dettes	0	0	0	0	0	0	0	2 178	0	0	0	2 178
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	594	0	0	0	594
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	594	0	0	0	594
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	178 126	0	0	0	178 126
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	91 778	0	0	0	91 778
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	9 265	0	0	0	9 265
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	49 953	0	0	0	49 953
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	27 131	0	0	0	27 131
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	1 489 944	0	0	0	1 489 944
2313	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	1 489 944	0	0	0	1 489 944
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	58 572	0	0	0	58 572
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	58 572	0	0	0	58 572

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0	0	0	0	0	0	0	3 719	0	0	0	3 719
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0	0	0	0	0	0	0	3 227	0	0	0	3 227
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	1 383	0	0	0	1 383
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	0	0	0	0	0	0	0	9 411	0	0	0	9 411
13918	Autres subventions d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	37 957	0	0	0	37 957
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0	0	0	0	0	0	0	2 875	0	0	0	2 875
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	2 822 834	0	0	0	2 822 834						
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	1 976 987	0	0	0	1 976 987
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	613 521	0	0	0	613 521
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	163 521	0	0	0	163 521
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	0	0	450 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	663 466	0	0	0	663 466
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	0	0	0	0	0	80 500	0	0	0	80 500
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	34 052	0	0	0	34 052
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0	0	0	0	0	0	0	548 914	0	0	0	548 914
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	700 000	0	0	0	700 000
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	700 000	0	0	0	700 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	165 759	0	0	0	165 759
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	165 759	0	0	0	165 759
28051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	1 668	0	0	0	1 668
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	111	0	0	0	111
281318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	63 683	0	0	0	63 683
28135	Installations générales, agencements, ..	0	0	0	0	0	0	0	11 587	0	0	0	11 587
281571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	1 500
281735	Installations générales (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	41 563	0	0	0	41 563
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	321	0	0	0	321
281784	Mobilier (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	2 654	0	0	0	2 654
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	2 920	0	0	0	2 920
28181	Installations générales, aménagt divers	0	0	0	0	0	0	0	1 386	0	0	0	1 386
28182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	1 190	0	0	0	1 190
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	6 507	0	0	0	6 507
28184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	9 842	0	0	0	9 842
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	20 828	0	0	0	20 828
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	680 088	0	0	0	680 088

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	3 223 317	0	0	0	3 223 317						
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	3 057 558	0	0	0	3 057 558
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	380 524	0	0	0	380 524
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	0	0	0	31 717	0	0	0	31 717
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	5 529	0	0	0	5 529
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	23 697	0	0	0	23 697
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	9 849	0	0	0	9 849
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	963	0	0	0	963

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	49 726	0	0	0	49 726
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	16 674	0	0	0	16 674
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	25 539	0	0	0	25 539
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	8 814	0	0	0	8 814
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	23 983	0	0	0	23 983
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	30 265	0	0	0	30 265
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	6 659	0	0	0	6 659
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	882	0	0	0	882
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	49	0	0	0	49
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	699	0	0	0	699
61522	Entretien bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	11 512	0	0	0	11 512
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	608	0	0	0	608
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	1 197	0	0	0	1 197
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	8 215	0	0	0	8 215
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	0	0	0	4 306	0	0	0	4 306
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	1 707	0	0	0	1 707
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	13 537	0	0	0	13 537
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	36 966	0	0	0	36 966
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	16 216	0	0	0	16 216
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	5 580	0	0	0	5 580
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	11 373	0	0	0	11 373
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	1 321	0	0	0	1 321
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	9 108	0	0	0	9 108
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	2 514	0	0	0	2 514
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	12 681	0	0	0	12 681
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	1 400	0	0	0	1 400
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	3 100	0	0	0	3 100
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	4 137	0	0	0	4 137
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	2 617 111	0	0	0	2 617 111
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	0	0	0	0	0	0	6 027	0	0	0	6 027
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	0	0	0	3 810	0	0	0	3 810
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	7 637	0	0	0	7 637
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	25 991	0	0	0	25 991

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	1 227 556	0	0	0	1 227 556
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	29 408	0	0	0	29 408
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	91 896	0	0	0	91 896
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	357 807	0	0	0	357 807
64162	Emplois d'avenir	0	0	0	0	0	0	0	72 030	0	0	0	72 030
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	0	0	0	4 478	0	0	0	4 478
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	311 236	0	0	0	311 236
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	351 819	0	0	0	351 819
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	25 792	0	0	0	25 792
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	49 276	0	0	0	49 276
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	7 949	0	0	0	7 949
6478	Autres charges sociales diverses	0	0	0	0	0	0	0	22 280	0	0	0	22 280
6488	Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	22 118	0	0	0	22 118
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	59 923	0	0	0	59 923
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	59 014	0	0	0	59 014
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	908	0	0	0	908
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	165 759	0	0	0	165 759
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	165 759	0	0	0	165 759
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	165 759	0	0	0	165 759
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	3 249 079	0	0	0	3 249 079
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	2 940 998	0	0	0	2 940 998

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	126 085	0	0	0	126 085
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	126 085	0	0	0	126 085
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	336 173	0	0	0	336 173
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	336 173	0	0	0	336 173
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	2 474 919	0	0	0	2 474 919
74751	Participat° GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	1 331 755	0	0	0	1 331 755
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	1 143 164	0	0	0	1 143 164
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	3 821	0	0	0	3 821
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	3 821	0	0	0	3 821
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	58 572	0	0	0	58 572
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	58 572	0	0	0	58 572
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0	0	0	0	0	0	0	58 572	0	0	0	58 572
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	249 510	0	0	0	249 510

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 642 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 642 000,00									
A291021	CAISSE D'EPARGNE	12/04/2010	2010-05-25	25/09/2010	200 000,00	F		3,650	3,650	EURO	T	X Autres	N	A-1
CRECHE DE CERESTE	CREDIT AGRICOLE PACA	21/05/2011	2011-05-21	21/05/2012	175 000,00	F		4,270	4,270	EURO	A	C	N	A-1
DR A291208U	CAISSE D'EPARGNE	28/04/2012	2012-04-28	25/07/2013	67 000,00	F		4,840	4,840	EURO	A	C	N	A-1
MON504241EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/07/2015	2015-09-07	01/10/2016	700 000,00	R		1,092	1,092	EURO	A	C	N	A-1
ONE-6596644	SOCIETE GENERALE	19/06/2014	2014-07-07	07/07/2015	1 500 000,00	F		2,920	2,920	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					21 783,50									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					21 783,50									
2010253	CAISSE D ALLOCATION FAMILIALE	26/10/2010	2010-10-26	01/09/2012	21 783,50	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 663 783,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 453 631,86					106 094,50	59 014,44	0,00	27 601,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 453 631,86					106 094,50	59 014,44	0,00	27 601,43
A291021	N	0,00	A-1	138 946,92	9,50	F		3,650	12 026,83	5 347,17	0,00	84,53
CRECHE DE CERESTE	N	0,00	A-1	138 479,14	11,00	F		4,270	9 710,59	6 327,70	0,00	3 613,54
DR A291208U	N	0,00	A-1	57 108,81	12,00	F		4,840	3 454,07	2 931,24	0,00	1 197,76
MON504241EUR	N	0,00	A-1	700 000,00	15,00	R		1,092	0,00	0,00	0,00	2 343,61
ONE-6596644	N	0,00	A-1	1 419 096,99	14,00	F		2,920	80 903,01	44 408,33	0,00	20 361,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		13 070,10					2 178,35	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		13 070,10					2 178,35	0,00	0,00	0,00
2010253	N	0,00	A-1	13 070,10	6,00	F		0,000	2 178,35	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 466 701,96					108 272,85	59 014,44	0,00	27 601,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 466 701,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
MISE AUX NORMES LA CHRISALYDE	12 500,00	0,00	10 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			2015-06-04
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Elaboration et révision des documents d'urbanisme	10	01/01/2015
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	01/01/2015
L	Subventions d'équipement versées - droit privé	5	01/01/2015
L	Subventions d'équipements versées - droit public	15	01/01/2015
L	Logiciels	5	01/01/2015
L	Matériel de transport et véhicules	5	01/01/2015
L	Mobilier	10	01/01/2015
L	Matériel bureau, informatique, téléphonie, reprogr.	5	01/01/2015
L	Matériel et outillage technique	10	01/01/2015
L	Equipements de cuisine	10	01/01/2015
L	Equipements sportif	10	01/01/2015
L	Autres matériels	10	01/01/2015
L	Coffres forts	10	01/01/2015
L	Plantations d'arbres, arbustes et massifs	15	01/01/2015
L	Agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2015
L	Aménagement et installations liés aux bâtiments	15	01/01/2015
L	Construction bâtiments publics	30	01/01/2015
L	Construction sur sol d'autrui	30	01/01/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		166 862,00	166 845,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		108 282,00	108 272,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	108 282,00	106 094,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	2 178,35
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		58 580,00	58 572,25
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	58 580,00	58 572,25
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	166 845,10	992 793,46	0,00	1 159 638,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		323 639,00	III 329 280,38
Ressources propres externes de l'année (a)		157 789,00	163 521,00
10222	FCTVA	157 789,00	163 521,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		165 850,00	165 759,38
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	1 672,05	1 667,96
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	111,16	110,63
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	63 682,99	63 682,99
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	10 548,71	11 587,06
281571	<i>Matériel roulant</i>	1 500,33	1 500,00
281735	<i>Installations générales (m. à dispo)</i>	41 563,84	41 563,09
281783	<i>Matériel bureau et info. (m. à dispo)</i>	320,52	320,52
281784	<i>Mobilier (m. à dispo)</i>	2 654,05	2 654,05
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	2 920,20	2 920,20
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 386,24	1 386,24
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 189,75	1 189,75
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	6 658,63	6 506,81
28184	<i>Mobilier</i>	9 841,77	9 841,75
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	21 799,76	20 828,33
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	329 280,38	498 672,55	680 087,84	450 000,00	1 958 040,77

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 159 638,56
Ressources propres disponibles	IV	1 958 040,77
Solde	V = IV – II (3)	798 402,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/12/2015	MEUBLES, JEUX ET ACTIVITES	1 463,25	0,00	0
31/12/2015	ASPIRATEUR	249,00	0,00	0
31/12/2015	ARMOIRE PORTE BASSE 162CM	477,24	0,00	0
31/12/2015	APPAREIL PHOTO LIEVRE ET TORTUE	546,10	0,00	0
31/12/2015	2 CLIMATISEURS	549,00	0,00	0
31/12/2015	2 CLIMATISEURS	549,00	0,00	0
31/12/2015	REFRIGERATEUR	229,00	0,00	0
31/12/2015	REFRIGERATEUR BALEINE BLEUE CERESTE	199,00	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER BOITE A MALICE	8 698,80	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER BOITE A MALICE	8 627,28	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER BOITE A MALICE	5 061,59	0,00	0
31/12/2015	EQUIPEMENT BOITE A MALICE	1 922,90	0,00	0
31/12/2015	TABLE TOP FRIGO LIEBHERR BOITE A MALICE	861,12	0,00	0
31/12/2015	JEUX ET ACTIVITES BOITE A MALICE	734,06	0,00	0
31/12/2015	JEUX ET ACTIVITES BOITE A MALICE	496,32	0,00	0
31/12/2015	JEUX ET ACTIVITES BOITE A MALICE	2 014,42	0,00	0
31/12/2015	JEUX ET ACTIVITES BOITE A MALICE	925,73	0,00	0
31/12/2015	JEUX ET ACTIVITES BOITE A MALICE	1 920,17	0,00	0
31/12/2015	LAVE LINGE MIELE BOITE A MALICE	2 755,00	0,00	0
31/12/2015	SECHE LINGE MIELE LE LIEVRE ET LA TORTUE	956,00	0,00	0
31/12/2015	PIETEMENT INOX LAVE VAISSELLE BOITE MALI	234,00	0,00	0
31/12/2015	EQUIPEMENTS CUISINE BOITE A MALICE	113,70	0,00	0
31/12/2015	EQUIPEMENTS CUISINE BOITE A MALICE	1 571,77	0,00	0
31/12/2015	EQUIPEMENTS CUISINE BOITE A MALICE	1 039,44	0,00	0
31/12/2015	IMPRIMANTE RICOH SP C250 LIEVRE TORTUE	468,00	0,00	0
31/12/2015	TABLETTE MICROSOFT LIEVRE ET TORTUE	1 117,99	0,00	0
31/12/2015	PC HP PRODESK+PRODISPLAY+PROBOOK	526,50	0,00	0
31/12/2015	PC HP PRODESK+PRODISPLAY+PROBOOK	526,50	0,00	0
31/12/2015	PC HP PRODESK+PRODISPLAY+PROBOOK	526,50	0,00	0
31/12/2015	PC HP PRODESK+PRODISPLAY+PROBOOK	1 671,78	0,00	0
31/12/2015	PC HP PRODESK+PRODISPLAY+PROBOOK	1 671,78	0,00	0
31/12/2015	PC HP PRODESK+PRODISPLAY+PROBOOK	2 538,34	0,00	0
31/12/2015	JEUX ET ACTIVITES LIEVRE ET LA TORTUE	800,00	0,00	0
31/12/2015	JEUX ET ACTIVITES LIEVRE ET LA TORTUE	3 473,71	0,00	0
31/12/2015	EQUIPEMENTS CUISINE LE LIEVRE ET TORTUE	1 407,85	0,00	0
31/12/2015	EQUIPEMENTS CUISINE LE LIEVRE ET TORTUE	49,02	0,00	0
31/12/2015	COUCHETTES + LINGE LIEVRE ET TORTUE	696,74	0,00	0
31/12/2015	COUCHETTES + LINGE LIEVRE ET TORTUE	865,89	0,00	0
31/12/2015	COUCHETTES + LINGE LIEVRE ET TORTUE	682,83	0,00	0
31/12/2015	EXTINCTEURS BOITE A MALICE	1 926,44	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRE ELECTRONIQUE BOITE A MALICE	1 956,89	0,00	0
31/12/2015	RACCORDEMENT AU GAZ BOITE A MALICE	1 818,97	0,00	0
31/12/2015	AMENAGEMENTS INTERIEURS BOITE A MALICE	1 020,00	0,00	0
31/12/2015	AMENAGEMENTS INTERIEURS BOITE A MALICE	530,60	0,00	0
31/12/2015	AMENAGEMENTS INTERIEURS BOITE A MALICE	3 355,31	0,00	0
31/12/2015	AMENAGEMENTS INTERIEURS BOITE A MALICE	436,97	0,00	0
31/12/2015	VISIOPHONE CASENEUVE	1 915,20	0,00	0
31/12/2015	SERRURES CERESTE + GOULT	309,52	0,00	0
31/12/2015	SERRURES CERESTE + GOULT	502,63	0,00	0
31/12/2015	PIANO 4 FOYERS A INDUCTION LIEVRE ET TOR	4 298,40	0,00	0
31/12/2015	TRAVAUX ELECTRICITE LIEVRE ET LA TORTUE	1 037,23	0,00	0
31/12/2015	TRAVAUX ELECTRICITE LIEVRE ET LA TORTUE	291,41	0,00	0
31/12/2015	MEUBLE A LANGER AVEC CASIERS LIEVRE TORT	7 276,76	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	586,63	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	849,60	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	942,89	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	534,32	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	464,40	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	465,50	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	108,13	0,00	0
31/12/2015	MOBILIER DE BUREAU LIEVRE ET TORTUE	3 964,94	0,00	0
31/12/2015	TABLES-CHAISES-TABOURETS LIEVRE TORTUE	6 180,50	0,00	0
31/12/2015	CONSOLE D'OMBRAGE LE NID	1 464,00	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRE ELECTRONIQUE ADM GENE+LIEVRE	347,80	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRE ELECTRONIQUE ADM GENE+LIEVRE	439,19	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRE ELECTRONIQUE ADM GENE+LIEVRE	347,82	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRE ELECTRONIQUE ADM GENE+LIEVRE	878,39	0,00	0
31/12/2015	CHAUFFE EAU 300L LA CHRYSALIDE	1 205,46	0,00	0
31/12/2015	FAUX-PLAFONDS, CLOISONS ET SOLS CHRYSALIDE	13 812,59	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	118,83	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	299,71	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	97,80	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	70,80	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	2 327,40	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	2 268,00	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	1 051,84	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	8,39	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	9,95	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	759,72	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	577,00	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	218,70	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	187,72	0,00	0
31/12/2015	MATERIEL CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	3 612,48	0,00	0
31/12/2015	REVETEMENT DE SOL LA BALEINE BLEUE	7 560,37	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRES ELECTRONIQUE LES PITCHOUNS	2 395,08	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRES ELECTRONIQUE LA CHRYSALIDE	399,00	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRES ELECTRONIQUE LA CHRYSALIDE	410,30	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRES ELECTRONIQUE LA CHRYSALIDE	388,90	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRES ELECTRONIQUE LA CHRYSALIDE	328,63	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRES ELECTRONIQUE LA CHRYSALIDE	307,22	0,00	0
31/12/2015	CYLINDRES ELECTRONIQUE LA CHRYSALIDE	1 679,28	0,00	0
31/12/2015	MEUBLES, ETAGERES, PLACARS LIEVRE TORTUE	336,00	0,00	0
31/12/2015	MEUBLES, ETAGERES, PLACARS LIEVRE TORTUE	216,00	0,00	0
31/12/2015	MEUBLES, ETAGERES, PLACARS LIEVRE TORTUE	552,00	0,00	0
31/12/2015	MEUBLES, ETAGERES, PLACARS LIEVRE TORTUE	427,20	0,00	0
31/12/2015	MEUBLES, ETAGERES, PLACARS LIEVRE TORTUE	1 266,00	0,00	0
31/12/2015	CLOISONS+REVETEMENT SOL LIEVRE ET TORTUE	2 201,11	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		148 561,24	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	167 287,29
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	167 287,29
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 940 997,67

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,69
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif 2ème Classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	9,00	31,00	38,00	1,00	39,00
Adjoint Technique 2ème Classe	C	22,00	9,00	31,00	38,00	1,00	39,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		32,00	4,00	36,00	24,80	4,00	28,80
Assistante maternelle	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Auxiliaire de puériculture 1ère Classe	C	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
Auxiliaire de puériculture Principal 1ère Classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de puériculture Principal 2ème Classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur Jeunes enfants	B	0,00	4,00	4,00	0,80	0,00	0,80
Educateur Principal de Jeunes enfants	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Emploi Avenir	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Infirmier en Soins Généraux de Classe supérieure	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	0,00	8,00	7,01	0,00	7,01
Adjoint d'animation 1ère Classe	C	8,00	0,00	8,00	7,01	0,00	7,01
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - Budget annexe - CA - 2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		67,00	13,00	80,00	74,81	5,00	79,81

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	330	0,00	A	A
Emploi Avenir	C	MS	0	0,00	3-a°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique 2ème Classe	C	TECH	330	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 201 905,81	2 357 891,00	1 193 750,86	2 650 263,95
RECETTES	6 201 905,81	3 425 779,01	122 825,00	2 653 301,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	18 554 366,85	17 681 431,20	0,00	872 935,65
RECETTES	18 554 366,85	17 817 846,73	0,00	736 520,12

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ENF2015 CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE / N°SIRET : 20004062400054				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 021 774,00	842 715,87	992 793,46	1 186 264,67
RECETTES	3 021 774,00	1 644 074,06	498 672,55	879 027,39
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 312 188,00	3 223 317,31	0,00	88 870,69
RECETTES	3 312 188,00	2 999 569,92	0,00	312 618,08

BUDGET : ACD2015 COM COM PAYS APT LUBERON ASSAINISS DSP / N°SIRET : 20004062400021				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 066 095,00	633 099,93	18 241,32	414 753,75
RECETTES	1 066 095,00	316 129,03	1 850,00	748 115,97
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 274 428,51	1 016 789,54	0,00	257 638,97
RECETTES	1 274 428,51	410 053,68	0,00	864 374,83

BUDGET : ZAG2015 COM COM PAYS APT LUBERON - ZA Goult / N°SIRET : 20004062400104				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	102 003,00	95 452,76	0,00	6 550,24
RECETTES	102 003,00	12 500,00	0,00	89 503,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	102 003,00	95 452,76	0,00	6 550,24
RECETTES	102 003,00	95 452,76	0,00	6 550,24

BUDGET : ZAC2015 COM COM PAYS APT LUBERON - ZONES ACTIVITES / N°SIRET : 20004062400096				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 898 105,00	2 581 101,94	0,00	1 317 003,06
RECETTES	3 898 105,00	2 963 003,66	0,00	935 101,34

BUDGET : ZAC2015 COM COM PAYS APT LUBERON - ZONES ACTIVITES / N°SIRET : 20004062400096				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 752 052,00	3 681 250,79	0,00	1 070 801,21
RECETTES	4 752 052,00	3 681 250,79	0,00	1 070 801,21

BUDGET : REOM2015 COM COM PAYS APT LUBERON - REOM / N°SIRET : 20004062400112				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	55 762,00	12 761,40	0,00	43 000,60
RECETTES	55 762,00	20 901,41	0,00	34 860,59
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 201 775,00	1 068 552,86	0,00	133 222,14
RECETTES	1 201 775,00	1 053 699,50	0,00	148 075,50

BUDGET : PHOTO2015 COM COM PAYS APT LUBERON - PHOTOVOLTAÏQUE / N°SIRET : 20004062400120				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 658,00	14 110,17	0,00	25 547,83
RECETTES	39 658,00	22 173,48	0,00	17 484,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 212,00	12 868,55	0,00	7 343,45
RECETTES	20 212,00	27 329,85	0,00	-7 117,85

BUDGET : LOCA2015 COM COM PAYS APT LUBERON - LOCATION / N°SIRET : 20004062400088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 767 302,00	283 303,52	68 831,01	1 415 167,47
RECETTES	1 767 302,00	288 429,70	0,00	1 478 872,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	202 250,00	115 470,53	0,00	86 779,47
RECETTES	202 250,00	175 764,29	0,00	26 485,71

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 152 604,81	6 820 436,59	2 273 616,65	7 058 551,57
RECETTES	16 152 604,81	8 692 990,35	623 347,55	6 836 266,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 419 275,36	26 895 133,54	0,00	2 524 141,82
RECETTES	29 419 275,36	26 260 967,52	0,00	3 158 307,84
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	45 571 880,17	33 715 570,13	2 273 616,65	9 582 693,39
TOTAL GENERAL DES RECETTES	45 571 880,17	34 953 957,87	623 347,55	9 994 574,75

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 152 604,81	6 820 436,59	2 273 616,65	7 058 551,57
RECETTES	16 152 604,81	8 692 990,35	623 347,55	6 836 266,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 419 275,36	26 895 133,54	0,00	2 524 141,82
RECETTES	29 419 275,36	26 260 967,52	0,00	3 158 307,84
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	45 571 880,17	33 715 570,13	2 273 616,65	9 582 693,39
TOTAL GENERAL DES RECETTES	45 571 880,17	34 953 957,87	623 347,55	9 994 574,75

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 51
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2016

Présenté par (1) Le Vice Président.
 A Apt, le 24/03/2016
 Le Vice Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire .
 A Apt, le 24/03/2016
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André BONHOMME	
André LECOURT	
Bruno VIGNE-ULMIER	
Christian BELLOT	
Christophe CARMINATI	
Corinne PAÏOCCHI	
Cédric MAROS	
Didier PERELLO	
Dominique SANTONI	
Edmond GINTOLI	
Elisabeth MURAT	
Francis FARGE	
Frédéric NERVI	
Frédéric SACCO	
Gaëlle LETTERON	
Gilles RIPERT	
Gisèle BONNELLY	
Gisèle MAGNE	
Gisèle MARTIN	
Guy SALLIER	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard BAUMEL	
Isabelle TAILLIER	
Isabelle VICO	
Jean AILLAUD	
Jean-Louis DE LONGEAUX	
Jean-Pierre HAUCOURT	
Laurence LE ROY	
Laurent DUCAU	
Luc MILLE	
Lucien AUBERT	
Marcia ESPINOSA	
Marianne FIELD	
Martine RAVOIRE	
Maryse LAMY	
Mathias HAUPTMANN	
Maxime BEY	
Mireille DUMESTE	
Monique CARRETERO	
Olivier CUREL	
Pascal RAGOT	
Patrick ESPITALIER	
Patrick MERLE	
Peggy RAYNE	
Philippe LEBAS	
Philippe ROUX	
Pierre CARBONNEL	
Pierre TARTANSON	
Sandrine BEAUTRAIS	
Sylvie PASQUINI	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Véronique ARNAUD-DELOY	
Xavier ARENA	

Certifié exécutoire par (1) Le Vice Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2015, et de la publication le 01/01/2015
A Apt, le 24/03/2016

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.